34

Le risque exclusion sociale en Europe

Depuis la crise, une dynamique ralentie, mais très hétérogène par pays, du risque exclusion sociale

En 2016, le risque exclusion sociale représente 2 % des prestations sociales en moyenne en Europe, soit 0,6 % du PIB (graphique 1). Le Danemark y consacre la part de PIB la plus élevée (1,5 %). Rapportées à la population, le Danemark reste, avec les Pays-Bas, le pays qui dépense le plus pour les prestations de lutte contre l'exclusion sociale (respectivement 530 et 480 en standard de pouvoir d'achat (SPA) par habitant), suivis de la Suède et la Finlande. En France, les montants sont également nettement supérieurs à la moyenne (308 SPA, soit 327 euros, contre 190 SPA en moyenne dans l'UE-15 et 160 SPA dans l'UE-28). À l'inverse, les niveaux de prestations les plus bas sont constatés en Allemagne (150 SPA), en Irlande et dans les pays du sud et de l'est de l'Europe.

Entre 2000 et 2007, les prestations de lutte contre l'exclusion sociale augmentent de 4,5 % par an en moyenne dans l'UE-15 (graphique 2). Elles évoluent de façon plus dynamique, parmi les pays étudiés, en France (8 %) et en Espagne (14 %) alors qu'elles sont restées stables en Allemagne et en Suède. Entre 2007 et 2009, en réaction à la crise, leur évolution moyenne bondit à 7 % dans l'UE-15 et à près de 9 % en France. La tendance est toutefois inverse en Italie et surtout en Espagne, du fait des ajustements budgétaires, et les prestations continuent de baisser en Allemagne. Enfin, la période 2009-2016 se décompose en trois années de baisse à l'échelle des pays de l'UE-15, suivies de quatre années de hausse. Depuis 2014, le niveau de ces dépenses est supérieur à celui de 2009. L'évolution reste toutefois très contrastée selon les pays. En baisse au Royaume-Uni (-5 % par an entre 2009 et 2016), ces aides, qui se stabilisent en Espagne, progressent de 14 % par an en Suède et jusqu'à 19 % en Allemagne. Cette inversion de la tendance en Allemagne est surtout due à la réforme Hartz IV qui a conduit au basculement de demandeurs d'emploi auparavant pris en charge par la branche chômage vers des prestations minimales relevant du risque exclusion. La forte hausse constatée en 2015, liée aux prestations versées aux demandeurs d'asile, se poursuit en 2016 (respectivement +51 % et +46 %). En France, après une hausse exceptionnelle en 2009 (crédit d'impôt exceptionnel aux ménages modestes), les prestations diminuent l'année suivante et stagnent en 2011. Elles augmentent de nouveau entre 2012 et 2016, en raison notamment de la hausse du nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et des revalorisations exceptionnelles de son montant dans le cadre du plan Pauvreté.

Des dispositifs et des modes d'intervention différents dans le champ de la pauvreté

Les prestations de lutte contre l'exclusion dépendent à la fois du niveau des prestations versées et des conditions d'éligibilité à ces droits. Intervenant généralement en

dernier recours, l'importance des minima sociaux relève en partie des critères d'attribution d'autres allocations, de la durée de l'assurance chômage et de l'existence éventuelle de dispositifs spécifiques à des populations ciblées (personnes âgées, handicapées etc.). Par conséquent, leurs niveaux ne sont pas immédiatement comparables entre les pays. Tandis que les autres risques sont dévolus à des populations aisément identifiables, la fonction « pauvreté et exclusion sociale » est davantage transversale. Ce risque comprend ainsi des compléments de ressources (revenus d'assistance), des secours divers, mais également des services d'hébergement et de réadaptation des personnes. Dans l'UE-28, 68 % des prestations du risque exclusion sociale sont versées en espèces et 89 % sous condition de ressources. Les prestations sans condition de ressources dominent cependant en Suède et en Finlande (respectivement 81 % et 62 %), contrastant avec le Royaume-Uni où 95 % des prestations sont sous condition de ressources. Les prestations en nature dominent en Italie où il n'existe pas, en 2016, de revenu minimum national, ainsi qu'en Suède et en Finlande où des aides peuvent être accordées en remboursement de certaines dépenses spécifiques (électricité, transport...).

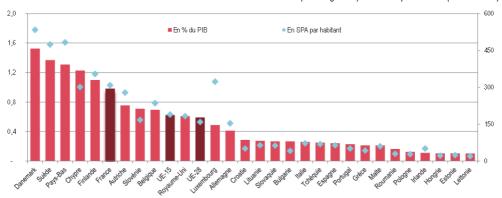
Des évolutions parfois divergentes des taux et des seuils de pauvreté

En 2016, le taux de pauvreté monétaire, c'est-à-dire la proportion des personnes vivant avec un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian, atteint 16,4 % dans l'UE-15 et 16,5 % dans l'UE-28 (graphique 3). Ce taux est plus faible (moins de 14 %) en Finlande, au Danemark, aux Pays-Bas, en France et dans des pays d'Europe de l'Est comme la Tchéquie et la Slovaquie. Les taux de pauvreté monétaire sont les plus élevés dans les pays du sud de l'Europe, très touchés par la crise et dans ceux à faibles prestations d'exclusion sociale (Bulgarie, Roumanie, pays baltes).

En 2016, le taux de pauvreté monétaire diminue légèrement dans l'UE-15 et l'UE-28 (respectivement -0,1 et -0,3 point par rapport à 2015). Il recule notamment en Grèce (-1 point), au Portugal et en Espagne (-0,7 point). La diminution du taux de pauvreté monétaire en Grèce, qui s'accompagne d'une progression du niveau de vie médian en 2016 (comme en 2015, après une baisse de 30 % sur 2009-2014), et donc d'une élévation du seuil de pauvreté, traduit une amélioration relative de la situation dans ce pays. Entre 2009 et 2016, les évolutions du taux de pauvreté monétaire sont contrastées selon les pays. Dans l'UE-15, le taux est stable en France et au Royaume-Uni, tandis qu'il baisse au Danemark et en Finlande, alors que le Luxembourg (+4,2 points), les Pays-Bas (+2,9 points), l'Italie (+1,6 point) et dans une moindre mesure la Suède (+1 point) ont connu de fortes hausses.

Graphique 1 Prestations du risque exclusion sociale en 2016

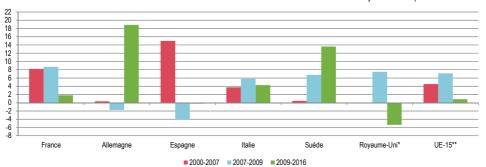
Prestations en % du PIB (axe de gauche) et en SPA par habitant (axe de droite)



Source > Eurostat, Sespros

Graphique 2 Évolution des prestations du risque exclusion sociale entre 2000 et 2016

Évolution annuelle moyenne en % (euros constants 2010)



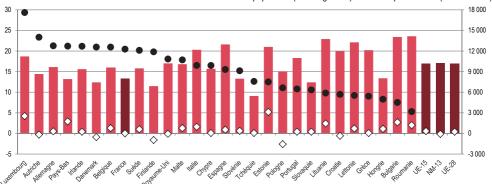
*Pour le Royaume-Uni, les données de la période 2000-2007 ont été réévaluées et ne peuvent être comparées à celles des périodes suivantes.

** L'évolution 2000-2007 de l'UE-15 est recalculée hors Royaume-Uni ; elle prend en compte la période 2000-2006 au Danemark (rupture de série en 2007).

Source > Eurostat, Sespros.

Graphique 3 Seuils et taux de pauvreté monétaire (après transferts sociaux) en Europe en 2016

En % de la population (axe de gauche) et en SPA par habitant (axe de droite)



■ Taux de pauvreté en % (revenus 2016) - axe de gauche

♦ Évolution du taux de pauvreté en points (revenus 2009-2016) - axe de gauche

● Seuil de pauvreté en SPA (revenus 2016) - axe de droite

Lecture > En Suède, le taux de pauvreté monétaire est de 15,8 % en 2016, en hausse de 1 point par rapport à 2009 et le seuil de pauvreté en 2016 s'élève à 12 095 SPA par habitant.

Sources > Eurostat, Sespros ; SRCV-UE.